



## Compte rendu du Comité sylvo-cynégétique Auvergne-Rhône-Alpes 15 octobre 2018

### Présents :

Membres du comité et leurs conseillers techniques	Experts permanents
<p><b>Etat :</b> Bruno LOCQUEVILLE, Hélène HUE et Isabelle MENARD</p> <p><b>Conseil Régional :</b> Virginie CHARBONNIER et Nadia LISZEWSKI</p> <p><b>Communes forestières AURA :</b> Robert ALLEYRON-BIRON et Jérémie TRUBERT</p> <p><b>FRANSYLVA :</b> Jacques LACOSTE</p> <p><b>ONF :</b> Hervé HOUIN, François Xavier NICOT</p> <p><b>FRC AURA :</b> Guy CHARVET, Jean Pierre GAILLARD</p> <p><b>FDC 15 :</b> Gérard ALBAT</p> <p><b>FDC 26 :</b> Christian CHAILLOU</p> <p><b>CNPF :</b> Pierre FAUCHER</p> <p><b>FRC :</b> Alexis PIVARD</p> <p><b>FRC &amp; FDC 42 :</b> Franck VITAL</p>	<p><b>ONCFS :</b> David LAFFITTE, William GAUDRY</p> <p><b>CHAMBRE D'AGRICULTURE Savoie Mont Blanc :</b> Marc Antoine AUDRAS</p>

Le 15 octobre 2018, le comité paritaire sylvo-cynégétique est présidé par Bruno LOCQUEVILLE, directeur régional adjoint de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes.

### **1. Modifications du Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB) et de ses fiches action, pour ce qui concerne la partie sylvo-cynégétique**

La Chambre d'agriculture régionale demande à apparaître en tant qu'acteurs dans les deux fiches action.

Le projet de rédaction du corps de texte et des fiches action proposé par le groupe technique du 1<sup>er</sup> octobre est validé en séance, en complétant les pilotes d'actions. Il est convenu qu'un courrier sera envoyé par le préfet de région aux préfets de département. En effet, il est rappelé que les schémas départementaux doivent être compatibles avec le PRFB. L'écriture des SDGC pourra se fonder sur ces documents.

Une cartographie présentant les unités de gestion à enjeux forestiers est présentée par l'ONF et la forêt privée, tenant compte du pourcentage de la surface de forêt de production par rapport à la surface de l'UGC. Une V2 sera élaborée, avec un critère sur le type de peuplements, permettant d'affiner cette première carte. Elle sera jointe au PRFB.

Il conviendra de croiser cette cartographie avec les données de réalisation des plans de chasse.

## **2. Présentation d'un outil développé par l'IGN facilitant la saisie en ligne des dégâts de gibier**

Afin de commencer les réflexions sur la méthode de suivi des dégâts de gibier, l'outil développé par l'IGN est présenté en séance. Il est utilisé par la FDC de l'Aube et représente un coût d'environ 5 000 € / an.

Il est fait mention d'un autre outil géoréférencé utilisé par les fédérations de chasse de la région : VIGIFAUNE, et d'un outil pour les dégâts agricoles.

Il est proposé de vérifier si ce dernier outil est extensible aux dégâts forestiers et à quel coût.

Un outil utilisé en Nouvelle Aquitaine est également mentionné : <https://cartogip.fr/applications/degatgibier/index.php>

L'ONF possède son propre outil.

Pour l'avenir, il est souligné que l'important est de se mettre d'accord sur la méthode des relevés et d'évaluation des dégâts. Le choix de l'outil dépendra à la fois de l'apport technique, du coût économique et de la fiabilité du fournisseur. De plus, il convient d'être vigilant quant à la multiplicité des outils mis à la disposition des adhérents.

Un groupe technique sera mis en place pour travailler sur la méthode.

## **3. Intervention ONCFS : gestion adaptative des populations d'ongulés sauvages**

L'ONCFS a présenté les éléments clés d'une gestion adaptative des populations d'ongulés sauvages. Deux indicateurs de changement écologique (ICE) peuvent être suivis à l'échelle de tous les départements : abondance et performance.

Celui de la pression sur la flore doit être ciblé sur des zones à enjeux.

Il est rappelé l'importance de la répétition des relevés pour fiabiliser les résultats, ainsi que la nécessité d'utiliser du matériel performant.

La gestion adaptative comprend 3 points importants :

- la définition au préalable d'un objectif partagé
- la mise en place d'un processus essais / erreurs
- la maîtrise des outils

A ce jour, ces indicateurs sont suivis sur un territoire « Observatoire Grande Faune et Habitats » (OGFH) de 15 sites. Une analyse de ces relevés est prévue et financée par l'Etat afin d'avoir un retour d'expérience sur le sujet. Elle sera jointe au PRFB et présentée au comité paritaire en 2019.

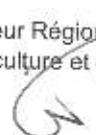
## **4. Calendrier**

La CRFB se réunira le 23 novembre 2018 afin de présenter le PRFB. Le travail sur l'outil d'observation des dégâts est prévu pour janvier 2019.

**Le groupe technique se réunira le 14 janvier 2019 à 14h à Andrécieux Bouthéon.**

**La prochaine réunion du comité sylvo-cynégétique est prévue le 28 janvier 2019 à 14h à La Tour de Salvagny.**

Le Directeur Régional de l'Alimentation  
de l'Agriculture et de la Forêt adjoint,

  
Bruno LOCQUEVILLE